**Extrait sujet zéro – Deuxième partie : Etude d’un document (6 points)**

*Partie 2 - Étude d’un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l’information.*

**Premier exemple :**

**CORRIGE OFFICIEL Sujet zéro**

**Deuxième partie : Étude d’un document *(6 points)***

**Extrait du programme scolaire**

**Sociologie et science politique**

|  |  |
| --- | --- |
| Questionnement  | Objectifs d’apprentissage  |
| Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?  | - Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle). - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu’une société plus mobile n’est pas nécessairement une société plus fluide. - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l’évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.  |

**Question 1 :** Comparez la mobilité observée des femmes et des hommes par rapport à leur père pour l’année 2015. (2 points)

**Réponse possible**

- En 2015, la mobilité sociale observée par rapport au père est plus forte pour les femmes que pour les hommes. On constate que près de 70 % des femmes connaissent une mobilité sociale, ce qui représente 5 points de plus que pour les hommes.

- La mobilité non verticale n’est pas significativement différente (23,3 % pour les femmes contre 22,6 % pour les hommes).

- C’est donc essentiellement la structure de la mobilité verticale qui diffère selon qu’on est un homme ou une femme. Les femmes connaissent plus fréquemment une mobilité descendante qu’ascendante par rapport à leur père (25 % contre 21,8 %), alors que, chez les hommes, la mobilité sociale ascendante est près de 2 fois (1,84) plus forte que la mobilité descendante.

- Les hommes connaissent proportionnellement plus souvent une situation de mobilité ascendante (27,6 %) que les femmes (21,8 %), soit un écart de 5,8 points.

**Question 2 :** À l’aide du document et de vos connaissances, expliquez l’évolution des situations de déclassement. (4 points)

**Réponse possible**

- Dans ce document, on peut assimiler le déclassement social à la dernière ligne du tableau, qui traite de la mobilité descendante. Ainsi, on constate que le déclassement est un phénomène qui touche davantage les femmes, comme le montre la réponse à la question 1.

- Le déclassement des hommes et celui des femmes connaissent la même évolution. Il augmente à chaque nouvelle génération. Ainsi, entre 1977 et 2015, la part du déclassement social s’accroît de 7,4 points chez les femmes et de 7,8 points chez les hommes. En pourcentage d’augmentation, la hausse est même plus significative pour les hommes : la part des hommes qui connaissent un déclassement fait plus que doubler entre 1977 et 2015 (+108 %), alors qu’elle n’augmente « que » de 42 % pour les femmes, qui restent néanmoins largement plus déclassées que les hommes en 2015.

Parmi les explications de cette progression relative des situations de déclassement, on peut avancer :

- la généralisation des diplômes dans les nouvelles générations en raison de la massification scolaire, qui produit un plus grand nombre de candidats aux meilleures positions sociales. Cette transformation sociale coexiste avec le recul d’une mobilité structurelle ascendante qui favorisait autrefois l’accès aux meilleures positions sociales et qui désormais tarit le réservoir de postes dans les catégories de « cadres » ou de « professions intermédiaires ». Ainsi, le nombre d’individus en mesure d’occuper le haut de l’espace social augmente plus vite que les possibilités d’y accéder ;

- l’avènement d’une démocratisation scolaire, certes relative, mais qui permet une meilleure fluidité sociale. La place des enfants des catégories favorisées est alors plus souvent contestée par des enfants des catégories populaires. Le déclassement des uns n’est alors que la contrepartie de la promotion des autres. C’est ce que l’on peut constater à travers le poids de la mobilité sociale ascendante qui progresse en même temps que le déclassement, de façon modérée pour les hommes (+4,1 points de 1977 à 2015 soit +17 %) et plus marquée pour les femmes (+9,1 points sur la même période, soit +71 %).

### Grille d’évaluation de l’EC2 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

**Question 1**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attentes** | **Points de vigilance** | **Répartition des points** |
| Comparez la mobilité observée des femmes et des hommes par rapport à leur père pour l’année 2015. *(2 points)* | **1- Capacité à comprendre le sens de la question** *Faire une comparaison entre H et F, se focaliser sur les personnes mobiles de 2015.* *Il attendu au moins un point de comparaison : 1 point commun et/ou1 différence*  | *Pas de présentation attendue du document* | ***0.5*** |
| **2- Capacité à maîtriser l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques** *Une phrase d’interprétation d’une donnée (O,5)**Un calcul de comparaison (O,5)* | *Sanctionner la lecture linéaire et le manque d’interprétation du pourcentage de répartition* | ***1 point*** |
| **3- Capacité à répondre à la question posée***Formulation d’une réponse nuancée (réponse en 2 ou 3 temps)*  | *Sanctionner une réponse catalogue (purement récapitulative )* | ***0.5***  |

**Question 2**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attentes** | **Points de vigilance** | **Répartition des points** |
| À l’aide du document et de vos connaissances, présentez deux facteurs permettant d’expliquer l’évolution des situations de déclassement. *(4 points)* | **1- Capacité à comprendre le sens de la question***Repérer la dernière ligne du tableau (sélectionner la bonne information pour pouvoir répondre à la question)* | *Sanction du HS**pas de présentation du document attendu* | ***0.5***  |
| **2- Capacité à maitriser l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques***Une phrase de lecture (0,5) avec 1 calcul (0,5)* |  | ***1*** |
| **3– Capacité à maîtriser les connaissances appropriées***2 facteurs qui doivent être justifiés  : mobilité structurelle, configuration de la famille, ressources, destruction créatrice, crise économique…* | *les mécanismes choisis sont expliqués de façon claire et précise* | ***2*** |
| **4- Capacité à organiser sa réponse de façon cohérente***cohérence logique (AEI) qui doit faire apparaître : explication du déclassement + évolution du déclassement*  |  | ***1*** |

**Second exemple :**

**CORRIGE OFFICIEL Sujet zéro**

**Deuxième partie : Étude d’un document *(6 points)***

**Extrait du programme scolaire**

**Regards croisés**

|  |  |
| --- | --- |
| Questionnement  | Objectifs d’apprentissage  |
| Quelle action publique pour l’environnement ?  | - Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l’agenda politique ; comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit. - Comprendre que l’action publique pour l’environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale). - En prenant l’exemple du changement climatique : - connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l’environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l’innovation verte ; comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l’action publique ; - comprendre qu’en présence de bien commun les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l’environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin et les inégalités de développement entre pays.  |

**Question 1** : À l’aide des données du document, caractérisez l’évolution des émissions de CO2 dans le monde entre 1990 et 2017. (2 points)

**Réponse possible**

Ce tableau présente la répartition géographique et l’évolution des émissions de dioxyde de carbone aux échelons mondial, européen et national. Le CO2 (ou dioxyde de carbone) est le gaz qui a contribué le plus au réchauffement climatique du fait des importantes quantités émises.

En effet, les émissions de CO2 liées aux activités humaines dans le monde représentent en 2017 l’équivalent de 37,077 milliards de tonnes. Entre 1990 et 2017, les émissions mondiales de CO2 ont augmenté de 63,5 %, avec des évolutions contrastées selon les zones géographiques et les pays.

Ainsi, durant la période considérée, quand l’Amérique du Nord augmente ses émissions de CO2 de 6,9 %, l’Amérique centrale et l’Amérique du Sud les augmentent, quant à elles, de plus de 95 %, avec une hausse remarquée de 115,6 % pour le Brésil. Cependant, ce sont les pays d’Asie et du Moyen-Orient qui ont les progressions d’émission de CO2 les plus spectaculaires : hausse de 284,4 % pour l’Arabie Saoudite, soit presque 4 fois plus de rejets en 2017 par rapport à 1990, et de 353,8 % pour la Chine, avec un coefficient multiplicateur de 4,5.

Seules l’Europe et l’ex-URSS ont diminué leurs émissions de CO2, avec 25,6 % d’émissions de dioxyde de carbone en moins en moyenne. La France a quant à elle rejeté 11 % de moins de CO2.

**Question 2 :** À l’aide des données du document et de vos connaissances, présentez un instrument mis en œuvre par les pouvoirs publics permettant d’expliquer l’évolution des émissions de CO2 dans l’UE à 28 sur la période. (4 points)

**Réponse possible**

L’intervention des pouvoirs publics pour assurer une croissance soutenable dans laquelle les émissions de CO2 diminuent, conformément au protocole de Kyoto (1997), semble nécessaire. En effet, le libre fonctionnement du marché sur la base des seuls comportements rationnels des agents économiques ne conduit pas à l’optimum social en matière d’environnement. L’activité économique génère des émissions de gaz à effet de serre. Cette pollution est une externalité négative. Si les agents à l’origine de la pollution n’en subissent pas le coût, ils ne sont pas incités à la réduire. Les pouvoirs publics doivent donc intervenir pour pallier cette défaillance du marché, en l’occurrence pour limiter les dommages environnementaux et réduire les émissions de CO2. Il faut « internaliser » l’externalité négative dans le calcul économique des pollueurs. Pour cela, ils disposent de plusieurs outils : la réglementation, la création de marchés de quotas d’émission, l’instauration d’une taxe ou bien les subventions à l’innovation verte.

L’objectif de l’instauration d’une taxe est de réintégrer dans le système de prix la valeur des coûts due aux émissions de carbone.

Ainsi, une taxe environnementale conduit à une hausse du prix du bien. Il s’agit d’introduire un « signal-prix » incitant les agents à adopter des pratiques plus économes en émission de dioxyde de carbone. Du point de vue du consommateur, une taxe différenciée selon les produits peut le conduire à effectuer de nouveaux arbitrages en faveur des moins polluants : c’est l’exemple du GPL, gaz de pétrole liquéfié. Du côté du producteur, le renchérissement de ses coûts de production le conduit à réduire sa production et/ou à envisager des investissements en faveur de technologies plus économes en émission de CO2, dont la rentabilité n’était pas avérée jusque-là.

Les instruments mis en oeuvre par les pouvoirs publics, comme la taxe environnementale, ont permis à l’UE de diminuer ses émissions de dioxyde de carbone de 19,4 % entre 1990 et 2017.

*Le développement de tout autre instrument est recevable.*

### Grille d’évaluation de l’EC2 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

**Question 1**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attentes** | **Points de vigilance** | **Répartition des points** |
| À l’aide des données du document, caractérisez l’évolution des émissions de CO2 dans le monde entre 1990 et 2017. *(2 points)*  | **1- Capacité à comprendre le sens de la question** *Caractériser : identifier l’évolution globale des émissions de CO2 au niveau mondiale mais aussi distinguer des évolutions par groupes de régions)* | *On n’attend pas la présentation du document (ne pas sanctionner sa présence cependant)* *Pour éviter la double peine entre les points 1 et 3 on met 0.5  si pas de hors sujet, c'est-à-dire si on ne donne pas d’explication.* *L’utilisation de la 3ème colonne ne permet pas de répondre à la question* | ***0,5 point*** |
|  | **2- Capacité à maîtriser l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques** *Lecture de taux de variation OU autre calcul (soustraction ou CM) avec unités correctement lues*  |  | ***0.5 point*** |
|  | **3- Capacité à répondre à la question posée***Sélectionner les données pertinentes pour mettre en évidence une évolution globale**Mettre aussi en évidence les différences d’évolutions entre régions ou pays : certains connaissent une augmentation de leurs émissions tandis que d’autres les voient diminuer.* | *Il n’est pas nécessaire d’attendre un paragraphe structuré (la question ne portant que sur 2 points)* | ***1 point*** |

**Question 2**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attentes** | **Points de vigilance** | **Répartition des points** |
| À l’aide des données du document et de vos connaissances, présentez un instrument mis en oeuvre par les pouvoirs publics permettant d’expliquer l’évolution des émissions de CO2 dans l’UE à 28 pendant la période considérée. *(4 points)*  | **1- Capacité à comprendre le sens de la question***Présenter UN instrument parmi : taxation, marché des quotas, réglementation ou subvention aux innovations vertes.* *Cibler uniquement les données européennes* | *On n’attend pas la présentation du document (ne pas sanctionner sa présence cependant)* *On n’attend pas l’énumération de tous les instruments mais la présentation d’un seul d’entre eux, quel qu’il soit.* *Une simple énumération ne permet pas d’obtenir de point.* | ***0,5 point*** |
|  | **2- Capacité à maitriser l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques***Lecture ET calcul simple ciblés sur l’UE ou les pays de l’UE* |  | ***1 point*** |
|  | **3– Capacité à maîtriser les connaissances appropriées***Définition de l’instrument plus mécanisme qui concourt à la réduction des émissions de CO2*  | *Une présentation de l’instrument sans faire le lien avec l’idée d’efficacité ne rapporte que la moitié des points* | ***2 points*** |
|  | **4- Capacité à organiser sa réponse de façon cohérente***Réponse organisée sous forme de paragraphe(s) argumenté(s)* |  | ***0,5 point*** |